



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 16 janvier 2016

Communiqué de presse

Une visite conjointe de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF), de la Collectivité Territoriale de la Martinique (CTM), de l'Office National des Forêts (ONF) et du Parc Naturel Régional de Martinique (PNRM) réalisée le 5 janvier 2017 a permis de constater les dégâts occasionnés sur le canal de Beauregard par la tempête Matthew puis les pluies incessantes des 2 derniers mois de l'année 2016.

Sur certains secteurs, les détériorations observées sur l'ouvrage sont de nature à mettre en danger la vie des personnes qui l'emprunteraient.

Aussi, le Préfet a décidé, par arrêté en date du 11 janvier 2017, de maintenir jusqu'au 31 mars 2016 l'interdiction de l'accès du canal au public décidée par l'ONF le 24 octobre 2016, de façon à permettre la réalisation de travaux d'urgence.

Ces travaux de confortement du canal seront engagés dans les toutes prochaines semaines sous la responsabilité de la DAAF, gestionnaire de l'ouvrage. Des mesures de limitation du débit transitant dans le canal seront prises pendant cette période pour éviter d'amplifier les dégradations déjà constatées.

Toutes ces opérations de remise en état du canal vont être effectuées en prenant en compte la situation des irrigants qui utilisent l'eau du canal.

Contact DAAF :

Fabrice GRAND, tél : 05 96 71 21 27, messagerie : fabrice.grand@agriculture.gouv.fr

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*